

# Toponymes hesbignons

## VI. Fize ; VII. St(i)er ; VIII. Verlaine (1)

par JULES HERBILLON

### VI. Fize

*Fize*, nom de deux villages hesbignons, Fize-le-Marsal [W 29] et Fize-Fontaine [H 20], n'a pas encore été expliqué de façon sûre (2) ; les formes anciennes ne fournissent pas pour l'étymologie d'autres éléments que la forme orale *fise* [*fis*].

FIZE-FONTAINE : 1314 « apud Fiez » *Fiefs* 30 ; « Fiez juxta Vileir [Villers-le-Bouillet H 19] » *ibid.* ; 1533 « Fyes devant Huy » AELG, *Grefte de Voroux-Goreux*, liasse 30.

FIZE-LE-MARSAL : 1005 « Fies » *Ste-Croix*, I, p. 2 (3) ; 1188 « ecclesia de Fies » AELG, *Ste-Croix*, Cart. A (XIV<sup>e</sup> s.), 104 v<sup>o</sup> ; vers 1260 « Fies » AELG, *Pauvres-en-Ile*, reg. 11, fol. 21 ; 1293 « Fies » *Stav.-Malm.*, II, 89 ; 1334 « Fies prope Kemegehe » *St-Lambert*, III, 466.

A identifier avec l'un des deux Fize : 1255 « Huistasses de Fies » WILMOTTE, *Études de philol. wall.*, 110 ; 1262 « Fise » BCRH, 5<sup>e</sup> s., t. IV (1894), p. 29.

(1) Cet article forme la suite de ceux qui ont paru dans ce *Bulletin* 1945, pp. 93-106 ; 1946, pp. 235-242 ; 1947, pp. 49-84 (avec les ABRÉVIATIONS, pp. 52-55).

(2) Du thème du germ. \**fuktjon* « sapin » : ALB. CARNOY, *Dictionn. étymol. du nom des comm. de Belg.* I, p. 182 ; « fief » : AUG. VINCENT, *Que signifient nos noms de lieux ?* p. 68 (mais w. *fi* « fief ») ; mis en rapport avec Fisenne, dép. de Soy-lez-Durbuy [Ma 18] : ce *Bulletin* 1940, p. 284.

(3) Classé par erreur à Fize-Fontaine : ALB. CARNOY, *ibid.*

D'autres formes en *-e* apparaissent sporadiquement au XIV<sup>e</sup> siècle, mais les graphies plus anciennes, toutes sans *-e*, ne ramènent pas à un primitif féminin en *-a* (1).

Ce primitif, sous une forme plus pleine, paraît se révéler dans un adjectif dérivé du nom du village ; l'ancienne route de Fexhe-le-Haut-Clocher [W 56] à Fize-le-Marsal, par Freloux [W 57] était appelée : 1326 « le fehice voie » (adj. w. en *-isse*, lat. *-icia*, dérivé de *Fèh'*, Fexhe : *Top. Hesb.*, n° 956) ; cette route était dite aussi : 1372 « le firetiche voie » *Top. Hesb.*, n° 1261 (2), mention à laquelle il faut ajouter : 1348 « le firechoise voie qui vat à Fexhe » AELG, *Val-Benoît*, reg. 26, Terres à Freloux.

« Firetiche » et « firechoise » sont deux adjectifs (l'un en *-icia*, l'autre en *-ōsa* > w. *-eūse*) (3) d'un même thème, qui selon toute vraisemblance est celui de Fize où conduisait la route. Le développement phonétique serait le même que celui de w. *tīs'* « tiers » < lat. *tertium* DL, à côté de son dérivé *\*tīrsā* < lat. *tertiale*m BTD, 1944, pp. 406-411 (4) ;

(1) La valeur de *le* dans la forme française « Fize-le-Marsal » est douteuse ; a. w. *mārsale*, dimin. en *-ella* (*\*markella*, germ. *marka* « limite » ; cf. *Top. Hesb.* n° 820) est féminin ; comme en w. l'article *li* est commun aux deux genres, il peut être féminin dans w. *Fise-li-mārsale*. Mais fr. *le*, w. *li*, peuvent avoir valeur de pronom, comme dans Avernas-le-Bauduin (c.-à-d. Avernas, celui de Bauduin), et « Fize-le-Marsal » pourrait être interprété : « Fize, celui de la Marsalle » ; cf. 1598 « Fyes le Marchalle » AELG, *Greffe de Fize*, reg. 1, 6 v°, où *le* n'est vraisemblablement plus la forme féminine de l'article. — De toute façon *Fize* peut être un masculin.

(2) Autres formes plus récentes et altérées : *Top. Hesb.* n° 1143, 1948, 1949bis, où nous voyons à tort des déformations de « fehiche ».

(3) Cf. la même alternance de suffixe à Kemexhe [W 42], contigu à Fize, dans les adjectifs dérivés : la *djèreūse vōye* « voie du Geer », à côté de : 1331 « le geriche voie » *Top. Hesb.* n° 947. — Le féminin *-eūse* est sans doute une formation analogique sur un masculin *-eūs* < lat. *-ensis* (suffixe adjectival toponymique) ; cf. lat. *mensis* > w. *meūs*.

(4) Cf. le nom de personne : 1271. « *Tircheas* d'Amerires » BTD 1943, p. 83 ; 1361 « *Renotti Terseal* de Lammines » *Cartul. St-Paul*, p. 265 < *\*tertiellu-* ; le prénom XV<sup>e</sup> s. *Tiercelet* ; un dérivé en *-olu*, *\*tertiolu-* convient pour expliquer w. *tīs'rou* (à Jalhay, Sart), a. w.

w. *pîse* « perche » < lat. *pertica* ; w. *îpe* « herse » < lat. *herpicem* et son dérivé *hîrpi* « herser » (à Limerlé B 11).

Le thème de Fize peut donc être \**Fērtiu-* (1) aussi bien que \**Fīrtiu-* ; les formes orales des adjectifs dérivés devaient être \**fīrsisse*, \**fīrseûse* (*vōye*).

Un autre dérivé paraît être conservé dans un lieu dit commun à Limont [W 54] et à Bovenistier [W 53], deux villages proches de Fize-le-Marsal ; à Limont : XV<sup>e</sup> s. « en Fertoufosse » AELG, *St-Christophe*, reg. 2, 151 v<sup>o</sup> ; 1425 « en Firchoufosse » *St-Jean*, I, p. 345 ; à Bovenistier : 1377 « Fierchonfosse » *Ste-Croix*, I, p. 317 ; 1404 « en Fierchoufosse » *St-Jean*, I, p. 300. Ce diminutif en *-olu* aurait eu pour forme orale \**fīrsoû* « petit Fize », et serait un indice supplémentaire du genre masculin de Fize (2).

## VII. St(i)er

Le problème toujours discuté de l'origine et du sens du toponyme *ster* (3) se présente en Hesbaye liégeoise sous un aspect inédit au point de vue de la répartition géographique des formes : *stèr* (sans diphtongaison) et *stî* (provenant d'une forme diphtonguée *-ier*). En attendant qu'une documentation plus complète permette d'étudier cette ré-

*tirçoux* « petit gardeur de vaches » *Bull. Dict. wall.* 18 (1933), p. 108, litt<sup>e</sup> « petit troisième » (dans la hiérarchie des *herdiers*). — A Senzeilles [Ph 46], un bois est dit : *tâye de Tīrcèle*.

(1) M. J. DEVLEESCHOUWER propose d'expliquer \**fērtiu-*, \**fērtiŋo-*, comme remontant à un primitif germ. \**feorþjō*, dérivé adjectival de \**feorþō* « quarta (leuca) », Fize-le-Marsal étant près de la route romaine Tongres-Amay, à 8 km. 888 de Tongres. — Dans cette hypothèse, Fize-Fontaine serait un nom transporté.

(2) Mentionnons : 1281 « Adans de Fertius » DE HEMR., II, 28, cité dans le testament de Roger de Chênée ; la localité n'est pas identifiée, mais la forme conviendrait parfaitement à notre toponyme.

(3) Cf. J. HAUST, dans *BTD* 1940, p. 309 et les comptes rendus d'ÉL. LEGROS, *ibid.* 1945, pp. 171-173.

partition dans son ensemble, on notera que dans la province de Liège et dans la partie contiguë de la province de Namur, la situation est la suivante :

Les formes non diphtonguées en *stêr* sont en groupe compact à l'extrême Est ; la densité maximum est en Ardenne liégeoise et dans le pays de Herve contigu, avec quelque 150 toponymes. Dans cette région les défrichements ont été plus tardifs que dans le reste de la province et *stêr* ne paraît pas appartenir aux couches toponymiques les plus anciennes ; du moins ne l'y rencontre-t-on dans les textes qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle et n'a-t-il fourni qu'un seul nom d'ancienne commune (1) ; d'autre part il a dû rester ici plus longtemps vivant ce qui expliquerait sa densité actuelle. Les formes diphtonguées paraissent absentes.

La densité diminue à mesure que l'on s'éloigne de la frontière linguistique, mais les formes restent homogènes dans le **Condroz liégeois** : *stêr* (sans diphtongaison) :

à Anthignes [L 115], *so hômonstêr* HAUST, p. 13 ;

à Les Avins [H 70], « Rahyeuster » *Cad.* ;

à Outrelouxhe [H 47], « Germinster » *Cad.*

dans le **Namurois** deux groupes peuvent être distingués :  
a) groupe des *stê(r)* :

à Assesse [Na 128], 1242 « inter Korioles et Ster » ROLAND, *Topon. namuroise*, p. 231 ;

à Bonsin [D 35], *è stê* HAUST, p. 83 ;

à Fronville [D 64], 1760 « Pirhenster » (ou « -eu- ») PH. GAVRAY-BATY, *Le vocab. topon. du ban de Fronville*, p. 100 ;

à Mozet [Na 98], 1233 (orig.) « capelle de Ster » V. BARBIER, *Hist. du monast. de Géronsart*, p. 238 ; 1254 « grangiae quae dicitur Ster » A. DELESCLUSE et DD. BROUWERS, *Catalogue des actes de Henri de Gueldre*, p. 214 ; « Hostet »

(1) Thimister, paroisse depuis 1595 ; Pepinster n'est commune que depuis 1848.

*Cad.*, dans R. BLOUARD, *Mozet*, p. 28 ; 1250 « Hawaster » V. BARBIER, *op. cit.*, p. 256 ;

à Noisieux [D 63], è *gohistré*, 1359 « en Gohisté », 1622 « sur Gohister » PH. GAVRAY, *op. cit.*, p. 99 ;

b) groupe des *styè* :

à Denée [Na 135], *lès styè* BTD, 1940, p. 309 ;

à Dorinne [D 10], *stiè* ; (montagne, pont du) *styè ibid.* ; 1289 « le moulin du Stier » SERVAIS, *Hist. de Dorinne*, pp. 54-55 ; ca. 1380 « ale stier » L. LAHAYE, *Fiefs de Poilvache*, pp. 389-393.

En Hesbaye liégeoise se révèlent aussi deux zones bien distinctes : la zone des *stér* à l'extrême sud, sur les versants longtemps boisés de la vallée de la Meuse ou à proximité immédiate ; elle se rattache géographiquement à la zone des *stér* ardennais ; la deuxième zone est au cœur de la Hesbaye où les défrichements ont été beaucoup plus hâtifs ; elle fournit la forme écrite la plus ancienne (« Steria » en 961) et la forme orale *stî*.

a) groupe des *stér* (1) :

à Ans [L 64], « Rue en Ster », w. è *stèr*, 1334 « Sters » *St-Lambert*, III, p. 439 ; 1561 « à Ester » *Val-St-Lambert*, II, n° 1890 ;

à Ans [L 64], w. à *mamonstèr* ;

à Awans [L 47], XV<sup>e</sup> s. « en Hellinster » AELG, *St-Christophe*, reg. 2, 25 v° ;

à Montegnée [L 61], 1431 « en Steirs » *St-Lambert*, V, p. 96 ;

à Tilleur [L 76], 1451 « Morealster » *St-Martin*, pp. 151, 160 ;

(1) Ne sont pas des noms en *stér* : à Alleur [L 49], 1443 « en l. d. Proistet », qui est en 1380 « en le Provoistes » c.-à-d. « en la pré-vôté » ; à Trognée [W 23], 1350 « super curtem Stereler » KURTH I, p. 187, qui est en 1370 « cortil Sterelet » *St-Lambert* IV, p. 475, c.-à-d. un nom roman de propriétaire.

b) groupe des *stî* :

à Donceel [W 67], la dépendance dite « Stier », w. *à stî*, 961 « Steria » ; 1254 « Stirs », 1324 « Stiers », 1332 « Stirs », 1342 « Stiers » *St-Lambert*, III, pp. 341, 347, 403, 617 ;

à Odeur [W 30], 1589 « ung jardin extant à lieu de Stier » *Top. Hesb.*, n° 862 ;

à Meeffe [W 70], « ruelle du sty » *Cad.* ;

(?) à Couthuin [H 37], « Bois Distir » ou « bois d'istie » *Cad.* ;

Bovenistier [W 53], w. *bômistî* ; 1038 « Bovengnistiers » *Ste-Croix*, I, p. 4 ; vers 1100 « Bovengistier » GRAND-GAGNAGE, *Mém.*, p. 92 ; 1147 (copie XIII<sup>e</sup> s.) « Bovingisster » (1) *St-Jean*, I, p. 10 ; 1186 « Bovingestir » GRAND-GAGNAGE, *loc. cit.* ; XIII<sup>e</sup> s. « Bovegnis stir » KURTH, I, p. 186 ; 1348 « Bovenister » AELG, *Stock de Hesbaye*, d'après BSAH, t. 21 (1923), p. 110 ; vers 1350 « Bovengnir Stier » BCRH, t. 106 (1941), p. 363 ; 1457, 1556 « Bovengnistier » *Charte du Val-St-Lambert* ; 1581, 1603 « Bovingnistier » ; 1656, 1790 « Bovegnistier » AELG, *Greffe scabinal local* ;

à Huy [H 1], au nord de la Meuse, « Bouvegnistier » *Ann. Cercle hutois sc. et beaux-arts*, t. 16 (1909), p. 94 (carte) ; 1522 « hospitaal cond'ist Bovengnistier » R. DU-BOIS, *Les Rues de Huy*, p. 563 (toponyme sans doute importé ; un « Willelmus de Bovignistier » habitait à Huy en 1314 : *Fiefs*, p. 111).

à Wonck [L 5], 1382 « en Kokiester » KURTH, I, p. 171 (2).

On peut ajouter ici : 1457 « Paulus de Marchienstir »,

(1) Cette graphie en *-ster* ne se retrouve que dans *St-Paul* p. 265 (cartulaire édité de façon peu sûre pour la toponymie), en 1361 « Bovegniester » et n'a pas plus de valeur que la graphie « Colosteir » *St-Lambert* III, p. 236, isolée dans la zone des *stêr*.

(2) Au cadastre figure un l. d. « Krokray thier » ; une vérification de lecture et de plus amples informations seraient nécessaires.

curé de Nethen [Ni 2] *St-Jean*, I, p. 415 (localité non identifiée).

La mention la plus ancienne (copie d'un acte de 961) est sous la forme « Steria monticula » (1) ; cette localité se trouvait « in comitatu Asbanio » (le comté de Hesbaye) et avait été échangée par l'abbé de Gembloux, Erluinus, contre l'église d'« Agioniscurta », c.-à-d. Incourt [Ni 65]. Godescalc, continuateur de Sigebert, cite le toponyme (sans détermination) sous une forme plurielle, dans le contexte : « Sterias, Iandrigul [(Jandrain-) Jandrenouille Ni 70], Sotheiam [Soye-lez-Namur Na 71], Bavenchin [Beauvechain Ni 6], Dion [Dion-le-Mont Ni 43, Dion-le-Val Ni 26] » (2). La bulle de Célestin III (1196) relative à cette donation présente la forme romane « Stirs » (3). A ne considérer que la province de Liège, les formes paraissent donc se répartir géographiquement en un groupe compact et homogène de *stêr*, s'appuyant sur la frontière linguistique de l'est, dans une zone de défrichement plus tardif, et en groupe hesbignon central en *stî* dans une zone de défrichement beaucoup plus hâtif (défrichement très avancé dès le XII<sup>e</sup> siècle?). Cette répartition géographique ne coïncide nullement avec des zones phonétiques dialectales.

Il est prématuré de chercher à résoudre dans son ensemble le problème des *stêr* sans une étude comparative des formes luxembourgeoises, namuroises et hennuyères et de leur localisation ; le groupe hesbignon central des *stî* (avec la forme 961 « Steria ») qui, par sa situation, a des chances d'offrir une évolution plus ancienne, peut être provisoirement considéré à part et pour l'expliquer. L'hypothèse suivante semble pouvoir être envisagée :

(1) MGH, SS, VIII, p. 529 (Gesta abbatum Gemblacensium).

(2) *Ibid.*, p. 548.

(3) C.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux*, p. 89, qui a prouvé, p. 16, l'identification avec Stier, dép. de Donceel.

L'infinitif latin *stare* a été employé substantivement ; ce substantif de genre neutre avait pour pluriel *\*staria* ; la classe des noms neutres en *-e*, plur. *-aria*, étant peu nombreuse, *\*staria* a pu être attiré dans la classe très nombreuse des dérivés en *-ariu*, *-aria* et considéré comme un féminin singulier (cf. lat. *folia* > fr. *feuille*), ou comme le pluriel de *\*starium*. Cette dernière forme, si *-arium* y est senti comme suffixe (BOURCIEZ, § 39), aboutit à fr. *stier*, w. lg. *stî* ; cf. lat. *primariu-* > fr. *premier*, w. lg. *prumî*.

Cette hypothèse s'appuie sur les considérations suivantes : l'existence de *stare* comme nom commun est attestée au moyen âge dans le sud de la France (1) ; il doit bien s'agir d'un terme populaire puisque *stari* est encore vivant en Sardaigne au sens de « bâtiment central ; groupe de maisons » (2). Que le mot ne soit conservé qu'en Sardaigne et en Wallonie, le phénomène peut être expliqué par le caractère conservateur des aires latérales.

Les formes *Steria* (961), *Sterias* ont été considérées comme des latinisations du roman *stêr* ; dans notre hypothèse elles sont primitives et pourraient même révéler l'hésitation sur le genre (féminin ou neutre) de *\*staria*.

En Hesbaye, les *stêr* périphériques paraissent, par leur situation géographique, appartenir à une couche toponymique plus récente ; il semble donc peu probable qu'il faille les considérer comme une évolution de lat. *stare*, d'autant moins que *stare* devrait normalement aboutir à w. lg. *\*stêr* (avec *é* fermé) (3).

Les données locales ne permettent pas de pousser plus avant la solution du problème ; la zone des *stêr* est encore

(1) « In domo seu stari sancti Firmini », en 1156, à Montpellier : DU CANGE, *Glossarium med. et inf. latinitatis*, s. v° *stare*.

(2) REW n° 8231, s. v° *stare* : camp. *stari* « Hauptgebäude, Häusergruppe ».

(3) Le DL porte *Pèpinstêr*, mais HAUST, p. 9 a *Pèpèstêr*, comme les autres dérivés de la région, tous en *stêr* ou *stêr*.

mal délimitée et les enquêtes dans le nord de la France sont encore trop sommaires (1). Une autre enquête devrait être menée en pays germanique ; les toponymes en *-ster* y sont nombreux mais peuvent avoir une autre origine (2). Paraît mériter un examen particulier le lieu dit de Houtain-l'Évêque (province de Liège), Waalshoutem, village flamand, jadis roman (comme le rappelle sa toponymie), mais de fondation germanique, à en juger par les éléments *holt* + *haim*. Le cadastre y mentionne une « campagne de Stelhain », dite en 1339 « ale chavée de Sterhen » *St-Lambert* III, p. 560, cf. *Ste-Croix*, I, p. 315, et dont le prototype pourrait être \**Stari-haim* (3).

L'hypothèse d'emprunts locaux, à la frontière linguistique, de \**starium* par le germanique est donc à envisager et complique encore un problème qui semble exclure une solution simple et une évolution phonétique régulière.

### VIII. Verlaine

Ce nom illustre de la toponymie belge est porté par trois localités : une commune de l'arrondissement de Huy [H 10],

(1) Les *stêrs* du nord de la France signalés par ERN. GAMILLSCHEG, *Rom. Germ.* I, p. 114 et *Germ. Siedlung*, p. 49 sont presque tous sujets à caution ; sur 1228 Sigister > Cestre, cf. les formes plus anciennes (887 Sicaster, etc.) dans BERTHOUD et MATRUCHOT, *Etude hist. et étym. des noms de lieu de la Côte-d'Or* II, pp. 176-177 et P. LEBEL, dans *Le Français moderne* VIII (1940), pp. 280-285 ; cf. d'autre part ERN. GAMILLSCHEG, dans *Zeitschr. frz. Spr. Lit.* 65 (1944), pp. 218-220.

(2) Par exemple : *ster* « étoile », *stert* « queue » ; cf. J. MANSION, *De voorn. bestandd. der vl. plaaten.*, p. 151 ; nous signalons en terre de langue allemande : « Clonster » à Montzen, et « Gunster » à Membach, contigus à la zone wallonne des *stêr* : *Med. Vla. Top. Ver.* 21 (1945), p. 62 et 18 (1942), p. 90.

(3) FERRARIS, *Nouvelle carte chorogr. des Pays-Bas autrichiens*, 1777, pl. XIV, mentionne entre Houtain-l'Évêque (Step) et Avernas-le-Bauduin un l. d. *Lastier* qui ne nous est pas autrement connu.

une dépendance de Tournay-en-Ardenne [Ne 46] et une dépendance de Tohogne [Ma 4] ; de toutes trois la forme wallonne est *vèrlainne* [vèrlēn].

Comme vient de le proposer M. AUG. VINCENT (1), le prototype doit être \**villāna* (dérivé de *villa*), dont les représentants sont multiples dans le nord et le centre de la France (2).

Les formes anciennes du nom de la commune [H 10] sont les suivantes (3) :

- 1145 *Verlennes*, charte de *St-Paul*, dans *Leodium*, 26 (1933), p. 48.  
 1182 (orig.) *Vellenes* : [O.-J. THIMISTER], *Cartul. St-Paul*, p. 14.  
 1193 (orig.) *Vellenes* : *ibid.*, p. 23 ; *Vellenēs* : *ibid.*, p. 20.  
 1219 *Verlennes* : *Bull. Comm. royale Hist.*, 4<sup>e</sup> s., t. I, p. 130.  
 1253 (cop.) *Verlennes* : *Bull. Inst. arch. liég.*, 38 (1908), p. 119.  
 1272 (orig.) *Vellenes*, *Wellenes*, polyptyque de Villers-la-Ville, dans *Anal. Hist. Eccl. Belg.*, 33 (1907), pp. 158, 363, 364 (4).  
 1302 (orig.) *Verlennes* : THIMISTER, *op. cit.*, p. 115.

\**Villāna* a d'autres représentants en Belgique :

Velaines [To 35], w. à *vlainne* (avec chute de la voyelle prétonique),

Velaine-sur-Sambre [Na 67], w. *vèlainne*,

Velaine, dépendance de Landenne [H 35], w. à *vèlainne*,

Velaines, dépendance de Jambes [Na 76], w. *vèlainne*.

(1) AUG. VINCENT, *Que signifient nos noms de lieux?* Bruxelles, 1947, p. 43 (Collection Nationale, n<sup>o</sup> 82). — ALB. CARNOY, *Dictionn. étymol. du nom des comm. de Belg.* II, p. 583, proposait \**virgulina* ou \**vernulina*, à écarter tant pour le suffixe (-ina > w. -ene) que pour le thème (*vern-* > w. *viern-* ; cf. *Vièrné*, dépend. de Xhendremael [L 22]). L'identification de 911 *Versines* avec Verlainne est très douteuse ; \**Verlines* est pure conjecture ; la forme 811 *Versines* est inexistante : elle provient d'une erreur de CH. PIOT, *Les Pagi de la Belgique*, p. 112 qui dédouble la forme de 911.

(2) AUG. VINCENT, *Toponymie de la France*, p. 294.

(3) Les documents relatifs aux hameaux sont plus récents, sauf ± 1104 *Vellana*, dans *Cartul. Stavelot-Malmedy*, I, p. 533.

(4) Attribuées par erreur à Wellen.

Dans ces trois dernières formes  $\bar{i}$  long prétonique, qui devrait normalement se maintenir, est passé à  $\bar{e}$ , sans doute par assimilation incomplète à la voyelle tonique  $a$ . Le même fléchissement s'est produit dans Verlainne, tandis que  $i$  se maintenait dans *Vilé* (1), Villers-le-Bouillet [H 19], (< *villare*), localité proche de Verlainne.

Si  $\bar{e}$  était primitif, il se serait diphtongué devant  $r$  ; le caractère secondaire de  $r$  dans Verlainne est l'hypothèse la plus vraisemblable ; les graphies anciennes avec *-ll-* pourraient suggérer une dissimilation *-ll-* > *-rl-*, mais la simplification de *-ll-* double est trop ancienne (2).  $r$  doit provenir d'une insertion ; cette épenthèse de  $r$  est normale en wallon après une voyelle protonique longue + consonne (3).

Ces remarques sur Verlainne nous ont mis sur une voie nouvelle pour l'explication de deux toponymes ayant évolué en pays flamand ; notre ami tongrois, M. ANDRÉ STEVENS, a bien voulu compléter ici notre documentation et vérifier notre hypothèse.

a) WELLEN (arr. de Tongres), 1152 *Wellene*, 1163 *Welnis* ou *Welem*, fl. dial. local [wɛ̃lɐ] (4), fl. dial. tongrois [wɔlɐ] (avec labialisation secondaire devant  $l$ ).

Ces formes s'accommoderaient d'un archétype *\*villāna* > *villāna* ;  $i$  serait passé à  $\varepsilon$  par Umlaut devant  $a$  ; les formes anciennes noteraient la prononciation du moyen âge *\*[wɛ̃lənɐ]*.

(1) *vélé* (avec un  $\bar{e}$  intermédiaire entre  $i$  et  $\bar{e}$ ) : HAUST, *Enq. dial.*, p. 34.

(2) ED. BOURCIEZ, *Précis histor. de phonét. française*, 7<sup>e</sup> éd., 1937, § 186.

(3) Cf. w. *bourson*, etc. : *Bull. Top.* 1942, p. 336. — Un  $r$  apparaît sporadiquement dans les graphies de Velaines [To 35] 1313 « Verlenes » CARNOY, *op. cit.*, II, p. 580 et de Velaines [Na 76] 1257 « Verlaines » BARBIER, *Hist. du monast. de Géronsart*, p. 268.

(4)  $\varepsilon$  note  $e$  semi-ouvert.

Wellen est dans la zone limbourgeoise de la colonisation gallo-romaine ayant Tongres pour centre.

b) WILLIN(N)E, dépendance de Berloz [W 25], localité flamande jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle ; 1148 *Wellines* : PETRI, *Germ. Volkserbe*, p. 83 ; 1218 *Wilne* ; 1356 *Welline deleis Bierloz* : PONCELET, *Invent. anal. chartes St-Pierre*, p. 60 ; 1451, 1526 *Willen* : DARIS, *Notices églises dioc. Liège*, pp. 30-31 ; w. à *wilème* ; fl. dial. arch. [wilə].

L'archétype est ici \**villina* qui convient à la forme flamande ; la forme w. est empruntée du flamand à une époque où -n n'était pas encore amui ; -n > -m sans doute par contamination avec l'anthroponyme très répandu *Willem*.

---